

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An.	10 fr.
Six Mois.	5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE	
Etranger.	Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE - LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

Il faut en prendre son parti. L'Assemblée semble avoir adopté pour devise la maxime du sergent de Charlet : « L'immobilité est le plus beau des mouvements. »

Trois séances par semaine, tout au plus, des ordres du jour vides comme le cerveau de M. de la Rochefoucauld, et si par hasard on entame une discussion, de quoi s'occupe-t-on ? Des chemins de fer de l'île de la Réunion ou de la représentation du Sénégal.

Certes, les colonies sont intéressantes et méritent qu'on songe à elles, cependant nous inclinons à croire qu'il y a des réformes plus urgentes que la création d'un railway à la Pointe-des-Galets. Il ne faudrait pas, sous prétexte de colonies, oublier complètement la métropole.

Mon Dieu ! nous le savons, il y a un obstacle qui paralyse les bonnes volontés et les efforts. Cet obstacle est le Sénat.

A quoi bon travailler, se disent nos députés découragés ; à quoi bon légiférer, à quoi bon réformer ; puisque tous nos travaux, toutes nos réformes, toutes nos lois sont fatallement destinés à être culbutés par la Chambre haute.

Nous discutons et nous votons dans le vide, sans résultat possible. Vaut-il la peine de lutter, quand la défaite est certaine ? Vaut-il la peine de marcher en avant, puisque nous devons nous heurter inévitablement contre la muraille de Chine du Sénat ?

Ce serait faire ce que l'on appelle familièrement de la besogne de singe.

Assurément, ce raisonnement ne manque pas d'une certaine logique, et nous comprenons qu'il puisse séduire

des esprits superficiels et amis d'un doux far-niente.

Il est acquis et avéré aujourd'hui, que le Sénat est décidé à faire échec à toutes les lois de l'Assemblée, quelqu'elles soient, au mépris de la justice et du sens commun.

L'Assemblée prendrait fantaisie de voter : « Il fait jour en plein midi, » que le Sénat lui répondrait : « Non, il fait jour à dix heures du soir. »

Il n'y a pas d'argument qui tienne contre ce système, qui ne relevant plus de la raison, tombe dans la monomanie et dans la gageure.

Eh bien ! c'est précisément à cause de cela que les députés ne doivent se laisser aller ni au découragement ni à l'inertie. Nous voyons même, dans l'opposition systématique du Sénat, un motif de plus pour nos représentants de se montrer actifs et diligents et de suivre leur droit chemin, sans s'inquiéter des pierres que nos pères conscrits peuvent jeter sur la route.

Les élus du 20 février, en somme, ont reçu un mandat précis et déterminé : Ce mandat consiste à consolider la République mal équilibrée de M. Wallon, à abroger les lois de dictature et de monarchie pour leur substituer des lois libérales et honnêtes, à jeter bas l'échafaudage branlant de l'ordre moral pour éléver à sa place un édifice où l'état de siège, les préfets à poings et les politiques de combat ne trouvent plus à se loger...

L'Assemblée n'a qu'à suivre ce programme de point en point et à réaliser les promesses faites aux électeurs, en dépit des oppositions, des résistances et des vetos du Sénat.

Le résultat pratique sera nul, dit-on, et vous n'arrivez qu'à amonceler, qu'à

joncher l'un sur l'autre les cadavres de vos lois étranglées par la Chambre haute ;

C'est possible, mais si le résultat pratique, si le résultat immédiat manque, le résultat moral reste ; et ce résultat a plus d'importance qu'on ne suppose.

En voyant d'une part une Assemblée laborieuse et active remplissant consciencieusement ses devoirs, dotant le pays d'institutions conformes à ses aspirations et à ses désirs, — et d'autre part une Assemblée entêtée et hargneuse, acharnée à démolir les œuvres de sa rivale, pour l'unique plaisir de renverser et de détruire.

En assistant à cette lutte de la bonne volonté féconde et de l'entêtement stérile, l'opinion publique, justement émuée, saura faire les parts des responsabilités, rendre justice à qui le mérite et séparer le bon grain de l'ivraie.

Or, l'opinion publique, quoi qu'on dise, est en politique le juge souverain, le tribunal supérieur qui acquitte ou condamne, lie ou délie. — La défunte Assemblée a prétendu s'en passer, se rire de son autorité et de ses arrêts ; — Cinq années durant, nos députés réactionnaires ont pris plaisir à la basouer et à la combattre. — Qu'est-ce que l'opinion publique, disaient-ils ? Nous ne connaissons pas l'opinion publique, nous nous moquons de l'opinion publique !

Qu'est-il arrivé ? L'opinion publique tenue en mépris a attendu son heure, et d'un souffle elle a renversé les imprudents qui niaient sa puissance.

Il en sera de même du Sénat si, au lieu de s'incliner timidement devant ses volontés et ses fantaisies, l'Assemblée résolue et persévérente sait poursuivre son œuvre dans le libre exercice de ses attributions, dans la plénitude de son pouvoir.

partiste a l'avantage de vous permettre à l'occasion certaines opérations césariennes qui rapportent un argent fou. Demandez aux auteurs du 2 décembre ? Du soir au lendemain ils étaient millionnaires, et tout cela pour une petite saignée sur le boulevard Montmartre.

Journaliste. — C'est un peu encombré, sans doute, mais il y a encore moyen de réussir, pourvu que l'on possède de l'estomac et de la... gueule. Pas de fadeurs, en effet, pas de raisonnements, pas de discussions, pas de tartines, — on ne vous piérait pas deux sous la ligne et vous mouriez de faim au bout de quinze jours. Mais des gros mots, des injures, des invectives, et le comité de comptabilité vous couvre d'or. Voyez Cassagnac. Il lui suffit d'appeler la République un « fumier » et les républicains des « brigands » pour mener la haute vie et porter des manchettes empesées jusqu'au coude.

Pendant ce temps, les gazetiers mieux embouchés traînent la grolle et prennent leur absinthe à crédit. Quelle leçon !

Dans ces conditions, la profession de journaliste de l'appel au peuple est assez facile et lucrative. Il suffit de se promener une heure à la halle chaque matin, d'assister à quelques discussions d'écallières et de transcrire fidèlement sur le papier les amérités qu'elles échangent.

Avec une demi-colonne d'injures par jour, deux entrefllets mensongers et trois fois divers calomnieux, un fonctionnaire dégomme peut facilement

Vous repouvez mes lois, vous rejetez mes décisions, votre intransigeance ne recule ni devant la raison, ni devant le droit, libre à vous ; cette attitude ne m'arrêtera pas dans ma voie de libéralisme sage et de réformes utiles, et si mes efforts sont perdus, si mes travaux sont inféconds, c'est sur vous qu'en pèsera la faute, c'est sur vous qu'en retombera le dommage !

Tel est le langage que doivent tenir nos députés, tel est le rôle qu'ils doivent prendre en présence du radicalisme conservateur dont l'unique but est de réduire à néant, d'étrangler dans l'œuf toutes les tentatives libérales des représentants directs du pays.

Or, nous sommes d'avis que plus les tendances d'opposition du Sénat s'accentuent, plus les résolutions de l'Assemblée doivent être fermes et inébranlables.

Il faut qu'à une loi rejetée succède une loi proposée ;

Il faut qu'à une réforme repoussée réponde une autre réforme.

Nos députés ne doivent ni se décourager, ni se lasser, d'assurer leurs projets condamnés par la Chambre haute ;

Et lorsqu'arrivera le jour du jugement dernier, — nous voulons dire du renouvellement triennal, — lorsque nos enrôlés démolisseurs se représenteront au pays sans autre bagage qu'un entassement de ruines et de décombres, les électeurs édifiés sauront appliquer à leur candidature leur méthode de balayage à outrance.

JACQUES BARBIER.

se refaire son appointement et trouver même du bénéfice.

Professeur. — Il y a tant de choses à enseigner et apprendre qu'il faudrait être bien malheureux pour ne pas trouver des élèves, surtout par le temps d'universités catholiques où nous vivons.

Faits à redresser, erreurs à rectifier, mystères à expliquer, soit en histoire, soit en science, soit en morale, les fidèles de la monarchie et de l'empire ne doivent pas être embarrassés pour fonder un enseignement aussi intéressant que nouveau.

Un sous-préfet légitimiste rendrait de véritables services à son parti en se livrant à des conférences pour démontrer que Louis XV était marié légitimement avec la Dubarry et que le Parc-aux-Cerfs était une institution de bienfaisance pour les jeunes aveugles.

Un ex-conseiller de préfecture clérical pourrait former l'intelligence et le cœur de bien des jeunes gens, en démontrant la supériorité de l'enseignement jésuitique qui crée des comte de Germinal, des curé de Viroflay et des abbé Boujart.

Enfin un secrétaire général de l'ordre moral aurait des aptitudes extraordinaires pour développer ce thème intéressant : De l'influence du coup de poing sur le bonheur des peuples.

PROFESSIONS ARTISTIQUES

Musique. — Il faut des aptitudes spéciales nous dira-t-on, sans doute, mais un fonctionnaire

FEUILLET DE LA RENAISSANCE**UN CHOIX DE PROFESSIONS**

On s'apitoie généralement sur le sort des cinquante-trois fonctionnaires bonapartistes et monarchistes rendus à la vie privée par le dernier mouvement sous-préfectoral.

Que vont faire ces malheureux ? Une carrière brisée, une situation perdue ! Comment gagner maintenant le pain quotidien ?

Assurément, ces plaintes sont attendrissantes, et les cœurs les plus durs doivent en être touchés ; mais, cependant, voyons : les professions manquent-elles, les carrières sont-elles fermées en dehors de l'administration ?

Il nous semble que non, et, tout en admettant que le commerce et l'industrie sont dans le marasme, personne n'ose soutenir qu'il ne puisse se trouver place là ou ailleurs pour cinquante-trois sous-préfets, secrétaires-généraux ou conseillers de préfecture disponibles.

Rien n'est plus facile du reste de le prouver, et il suffit pour cela d'énumérer toute une série de professions où des fonctionnaires malheureux peuvent trouver une application spéciale de leurs talents et de leurs aptitudes.

PROFESSIONS LIBÉRALES

Avocat. — Que faut-il pour cela ? Un simple diplôme de licencié en droit.

Il est bien rare que les agréables jeunes gens placés par la protection du duc de Broglie à la tête d'une sous-préfecture n'aient assez dansé à Mabilles ou à Bullier pour posséder ce brevet de jurisconsulte. Donc, un cabinet, une bibliothèque, une plaque de cuivre, et voilà l'avocat. Quant à la clientèle, tout le monde sait qu'elle ne manque pas dans le parti. La correctionnelle et la cour d'assises sont une mine inépuisable de plaidoiries pour les banquierouts comme Duvernois ou Huguet, pour les escrocs comme le coiffeur Carra, pour les étrangleurs comme le jeune Greffier, et un avocat bonapartiste aurait bien peu de chance s'il ne trouvait à gagner sa vie avec les précieuses ressources d'une aussi jolie collection de clients.

En outre, il y a la défense auguste de la veuve et de l'orphelin personnifiés par l'ex-impératrice Eugénie et par son intéressant rejeton.

Chirurgien. — Cela demande sans doute quelques études préparatoires, et depuis diverses expériences malheureuses, les malades se défendent un peu des médecins impériaux et de leurs remèdes. Leur spécialité de sauver la société a si souvent raté que l'on ne s'expose guère à ces traitements d'empiriques. Mais il ne s'agit pas de l'intérêt des malades. La profession de chirurgien bona-

partiste a l'avantage de vous permettre à l'occasion certaines opérations césariennes qui rapportent un argent fou. Demandez aux auteurs du 2 décembre ? Du soir au lendemain ils étaient millionnaires, et tout cela pour une petite saignée sur le boulevard Montmartre.

Avec une demi-colonne d'injures par jour, deux entrefllets mensongers et trois fois divers calomnieux, un fonctionnaire dégomme peut facilement

LES POURSUITES CASSAGNAC

On fait une bien grosse affaire de ces poursuites, et il nous semble que c'est donner à l'individu plus d'importance qu'il ne vaut.

Assurément M. de Cassagnac (Paul) ne demande pas mieux que d'être poursuivi, il sait qu'il n'en coûtera rien à sa bourse, pas grand chose à sa personne, et il trouvera là, à peu de frais, une magnifique occasion de se lancer dans les harangues de crocheteur dont il s'est fait une spécialité.

A notre humble avis, il fallait donc laisser tranquille M. de Cassagnac, député du Gers, enchanté de trouver un tréteau pour pérorer, et puisque l'on voulait poursuivre, — pour suivre simplement le gérant du journal le *Pays*, ce subalterne étant parfaitement suffisant pour être condamné non pas à la prison, pénalité inutile, mais à une amende de quelques milliers de francs qui toucherait le bonapartisme dans ses œuvres vives.

Pabieu, nous comprenons qu'on soit las des injures quotidiennes expectorées par des bonapartistes en délice.

Entendre traiter tous les matins les républicains de scélérats, les ministres de coquins, la République d'ordure ou de fumier !

Cela finit par vous causer non pas de l'indignation, mais un dégoût voisin du vomissement ;

Lire à chaque colonne d'un journal hydrophobe des provocations directes à la guerre civile, des appels à un coup de force contre le gouvernement légal ; voir glorifier les guet-apens et les forfaits des bandits de Décembre et de leurs complices !

Cette effronterie cynique est bien faite pour porter aux nerfs des gens les plus calmes, et nous admettons sans peine que le garde des sceaux, poussé à bout, enjoigne à ses agents de poursuivre les polissons qui se font un jeu de son indulgence et de l'impunité dont ils jouissent.

Mais dans ce cas, il faut choisir le mode de poursuites, le plus prompt, le plus énergique et le plus efficace.

Où peut-on frapper le plus sûrement le bonapartisme ? Dans son argent, dans sa caisse qui se vide de jour en jour.

Tout le monde sait que les feux du parti ont cela de commun avec les filles publiques qu'elles ont besoin d'être entretenues et suspendues. — Le journalisme bonapartiste ne nourrit pas son homme ; les abonnés sérieux sont tellement clairs semés, qu'ils suffisent à peine à payer le papier, quant aux autres lecteurs, ce sont des lecteurs par ordre : fonctionnaires dégommés, chambellans fourbus, policiers déchus, dont les poches sont aussi vides que l'estomac.

Il en résulte, nous le répétons, que la plaie toujours ouverte, toujours saignante du bonapartisme, c'est l'argent, ce pauvre argent que l'on arrache par bribes des mains avares de Chislehurst.

Dans ces conditions, il n'y a qu'une chose

bonapartiste en sait toujours assez pour jouer suivant les circonstances :

Du violon, des flûtes ou de la grosse caisse.

Peinture. — Que de sujets à traiter, que de tableaux à faire, et d'un placement facile dans la « bonne société ! »

Il y a notamment le portrait d'ancêtre, genre très-apprécié et en grande faveur chez les bourgeois enrichis, désireux de se frotter à la noblesse et de poser pour la légitimité. Il est bien rare qu'un bonnetier ou qu'un fabricant millionnaire, ne possède quelqu'arrière-cousin, bailli, échevin ou simplement valet de bonne maison, qui affublé d'une perruque poudrée, d'un jabot et d'un habit de velours, ne fasse un effet merveilleux dans un cadre. Ces choses-là se paient toujours un bon prix : le prix de la sottise satisfait.

Sculpture. — Les grands hommes manquent certainement dans la faction clérico-monarchique, et bien peu sont dignes d'être taillés en marbre. Toutefois nous pensons qu'un ancien fonctionnaire habile à gâcher le plâtre, il doit s'en trouver, ferait une opération assez fructueuse avec ces deux motifs :

Le général Changarnier volant à l'immortalité ;

Et le duc de la Rochefoucauld prononçant un discours. Quant à nous, nous nous engageons dès à présent à acheter cette dernière œuvre et à la payer le prix qu'on nous demandera.

Imagerie. — Tout le monde sait que l'im-

agineuse constitue un commerce important : *Cadet-Roussel, la Palisse, le Juif-Errant, les Aventures de Touche-à-Tout, etc.*, ont fait gagner des sommes folles à leurs éditeurs.

Il ne sera plus question de loi sur la presse, mais de Code pénal ; on n'aurait plus en face de soi un écrivain, mais un émeutier indigne du moindre ménagement.

Le gouvernement et l'Assemblée auront-ils assez d'énergie pour engager l'affaire dans cette voie ?

Nous craignons que non, car on en est encore vis-à-vis des bonapartistes, malgré leurs provocations et leurs outrages, à un système de longanimité et d'indulgence dont ils vous récompensent par des injures de cocher.

Dans ce cas, ne leur donnez pas la satisfaction d'un éclat qu'ils recherchent, contentez-vous d'atteindre leur bourse dans la personne d'un gérant, et laissez M. de Cassagnac cuver ses invectives comme les ivrognes cuvent leur vin.

Il ne sera opportun et profitable de poursuivre les chefs du parti que lorsqu'on se sentira assez déterminé et assez résolu pour leur infliger un châtiment dont le souvenir ne s'efface pas.

FEUILLES VOLANTES

Mais aussi on se disait : « Qu'a donc Gavardie ? Gavardie ne parle plus, Gavardie n'interrompt plus, Gavardie ne fait plus retenter la salle de ses éclats de coq enroué, évidemment Gavardie est malade !

Eh bien, non, Gavardie n'était pas malade, et d'un élan, d'un bond, il a su reconquerir le temps perdu par quelques semaines de silence. Ainsi font les grands génies et les êtres surnaturels. On les croit morts, attendez ! Tout d'un coup, on les voit ressusciter, renaitre, surgir de leur tombeau et étonner le monde par la puissance de leur vitalité.

M. de Gavardie était donc simplement dans une période d'incubation. Il couvait cinq propositions dont il est venu accoucher à la tribune, dans la séance mémorable de mardi 27 février.

N° 1. — Le Sénat invite le président du Conseil à remplir *en personne* à Versailles, capitale de la France, les fonctions et les devoirs de son ministère.

M. de Gavardie a découvert, paraît-il, que M. Jules Simon n'est pas *en personne* ministre de l'intérieur. Quel mystère se passe-t-il donc là-dessous ? Jules Simon se ferait-il remplacer par son valet de chambre, son concierge ou sa cuisinière ? Dans tous les cas, M. de Gavardie exige que M. Jules Simon opère lui-même comme les photographes, et cela à Versailles, capitale de la France. Pauvre Paris, que va-t-il devenir, si M. de Gavardie le décapite !

N° 2. — Le Sénat exprime le regret que M. le ministre de l'Intérieur n'ait pas fait connaissance à la France et à l'Europe la véritable situation de l'industrie lyonnaise.

Nous ne nous expliquons pas le n° 2. — C'est sans doute pour faire nombre.

N° 3. — Le Sénat faisant appel au patriottisme du maréchal demande qu'il veuille bien écarter de ses conseils tout ministre ayant appartenu à l'*Internationale* ou autres sociétés secrètes.

Le préfet Vaisse était seizième d'agent de change, les ministres jouaient à la bourse et trafiaient sur les dépêches, c'était le bon temps. Une Excellence criblée de dettes, comme feu Morny, pouvait laisser cinquante millions de fortune après quinze ans d'exercice. Voilà bien des exemples tentants pour les fonctionnaires présentement sur le pavé, malheureusement il y a un écueil : la correctionnelle. Il s'agit de manœuvrer assez habilement pour ne pas échouer sur ce malheureux banc.

Chocolatier. — L'une des colonnes du parti impérialiste, le jeune et bouillant de Cassagnac avait son oncle dans le chocolat, comme l'a révélé récemment un incident de tribune. M. Devinck, ancien député officiel, était également un chocolatier de renom. On voit que la profession n'a absolument rien d'incompatible avec les opinions bonapartistes, et un secrétaire général sans emploi peut parfaitement y faire son beurre... de cacao.

Charcutier. — Inclinons-nous et saluons ! Une profession illustrée par l'illustre Chesnelong doit certainement exercer des séductions profondes sur les partisans et amis de l'ex-fuion monarchique, et le sénateur inamovible d'Orthez se ferait certainement un plaisir de les initier aux secrets du métier.

L'art de conduire une intrigue politique et de confectionner des aunes de boudin exige sans doute des aptitudes aussi variées que spéciales, mais avec

Cette fois, M. Jules Simon qui n'avait subi qu'une escarmouche au n° 1, est frappé en pleine poitrine. Si M. de Gavardie n'est pas allé jusqu'au n° 606, c'est par pure condescendance.

N° 4. — Assez, n'est-ce pas ? Les insanités sont bonnes à prendre, mais à petites doses, et M. de Gavardie abuse de la complaisance du public à écouter ses sottises.

Le président du Sénat a fait d'ailleurs prompte justice de ces extravagances en expliquant qu'elles n'étaient ni parlementaires ni viables.

Done, avortement complet. Quand M. de Gavardie aura de nouvelles résolutions à prendre, il fera bien de demander l'assistance d'une sage-femme.

Nouvelle victoire de M. de Montgolfier, à propos de la loi des prud'hommes.

L'article 1^{er} est définitivement rejeté par 145 voix contre 132, et nous reviendrons, sur ce point, à la législation bienfaisante de la loi impériale de 1853. On espérait pouvoir arriver à une conciliation, grâce à la seconde rédaction de la Commission qui admettait la nomination du président, par le pouvoir, sur une liste de trois ouvriers et de trois patrons. Mais demander de la conciliation au Sénat, autant parler de décrasser un nègre !

Nos pères conscrits se cantonnent dans une intransigeance auprès de laquelle celle de Naquet n'est que de l'eau de rose, et les radicaux républicains deviennent des agneaux bêlants quand on les compare à ces moutons enrôlés qui s'intitulent « conservateurs résolus ».

Nous allons assister, au surplus, à un autre combat qui donnera exactement la mesure des sentiments de la majorité de la Chambre Haute et de son respect pour la Constitution républicaine.

Il s'agit de remplacer défunt Changarnier, et d'asseoir un autre inamovible sur son fauteuil vide.

Le candidat des Droitiers paraît être, jusqu'à ce jour, le général Vinoy, chancelier de la Légion-d'honneur. Personne n'ignore que le général Vinoy est un bonapartiste avéré. Le Sénat de la République consentira-t-il à admettre dans son sein un ennemi déclaré de nos institutions légales ? C'est fort possible, car, dans ce cas, nos aigrefins politiques ont un moyen commode de se tirer d'affaire. Leur candidat est bonapartiste, ils le baptisent conservateur. C'est le procédé connu de ce brave curé dégustant un chapon, un vendredi de carême : « Je te baptise carpe ! » Le général Vinoy n'est plus un chapon bonapartiste, mais une carpe conservatrice.

En attendant, les journaux amis organisent des réclames bien senties autour de M. Vinoy que l'on n'hésite pas à comparer à Fabius Cunctator et à Xénophon.

La retraite de Mézières est, paraît-il, un chef-d'œuvre de stratégie, et personne ne sait battre en retraite comme le général Vinoy.

C'est fort bien. Déjà le général Changarnier s'était immortalisé par ses retraites, mais il nous semble que cela fait beaucoup de retraites. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de trouver un général qui avance au lieu de tant de généraux qui reculent ?

Un pareil professeur, les néophytes n'auront besoin que de quelques leçons pour savoir restaurer un trône et fumer des jambons.

PROFESSIONS MANUELLES

Serrurier. — Métier utile, avec l'assurance d'un travail certain en cas de coup d'Etat. On n'arrête pas les députés à six heures du matin, on n'exerce pas des perquisitions sans forcer un peu les portes et les tiroirs, ce qui constitue une entreprise de serrurerie assez importante.

Charpentier. — Il en faudra et beaucoup pour le couronnement de l'édifice. Le seul ennui, c'est qu'au moment où on va le couronner, l'édifice s'effondre.

Cantonnier. — Profession modeste, sans doute, mais qui doit offrir un attrait particulier aux ex-fonctionnaires bonapartistes. En maniant le balai, fût-ce un balai de voirie, ils auront toujours la consolation de se trouver du « côté du manche. »

Et voilà ! Que les sous-préfets et autres personnalités galonnées, remerciés par la République ne croient plus à leur succès, ne se plaignent plus de voir leur carrière brisée, puisque nous venons de leur indiquer vingt professions où ils pourront gagner leur vie autrement qu'en trahissant la République et en mordant la main qui les nourrit.

L. LECLAIR.

FINANCES ET COMMERCE

Banquier. — Le beau métier, l'agréable métier, le riche métier ! Il faut de l'argent, direz-vous, allons donc ! L'argent des autres oui, mais le vôtre jamais. Comment l'illustre Huguet fonctionnait-il ? Comment Clément Duvernois a-t-il fondé la Banque territoriale d'Espagne ? Et le Transcontinental - Pacific ? Et l'emprunt Mexicain, et les bons Jecker ? Ces souvenirs financiers doivent ouvrir tout un horizon d'espérances aux spéculateurs hardis qui ont conservé les traditions impériales. On sait d'ailleurs que les fonctionnaires de ce joli régime jouaient et tripotaient à qui mieux-

—o—

La crise lyonnaise a fait surgir une polémique assez acerbe entre M. Arlès-Dufour, grand négociant lyonnais, et M. Ordinaire, député du Rhône.

M. Arlès-Dufour reproche à M. Ordinaire d'avoir augmenté l'intensité de la crise par des révélations inopportunies et des commentaires dont le moindre défaut est l'inexactitude.

« Vous avez recherché, lui dit-il, une popularité de mauvais aloi. »

Réponse de M. Ordinaire : « Je n'ai rien augmenté ni aggravé; quant à la popularité de mauvais aloi, — vous en êtes un autre. »

« Du reste, au lieu de récriminer, vous feriez mieux de souscrire. »

Ici l'argument tombe à faux, car avant l'invitation de M. Ordinaire, M. Arlès-Dufour qui l'on voit toujours figurer l'un des premiers dans les œuvres charitables avait déjà apporté à la souscription une obole de 2,000 fr. M. Ordinaire donne-t-il beaucoup plus ?

Au fond, entre M. Arlès-Dufour, représentant autorisé de notre industrie locale, et M. Ordinaire, représentant contestable des intérêts lyonnais, on comprend qu'il n'y ait pas d'hésitation possible.

Nous avons eu l'occasion déjà de démontrer les erreurs de fait de M. Ordinaire, qui n'est trop peu occupé d'affaires sérieuses pour pouvoir prétendre à une compétence quelconque en ces matières.

—o—

M. le marquis de Castellane, député monarchiste, vient d'être pourvu d'un conseil judiciaire.

Voilà des électeurs bien représentés. M. le marquis aura-t-il le bon goût d'envoyer sa démission ? Il ne faut pas oublier que cet intéressant jeune homme donnait jadis des conseils à tous les ministres républicains sur l'administration de la fortune publique. M. Thiers lui-même n'échappait pas à ses remontrances. Aujourd'hui M. de Castellane reçoit des conseils... judiciaires.

Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas.

—o—

La fugue conjugale de la Patti donne lieu à une recrudescence de calembours sur l'infortuné de Caux. Le dernier est emprunté à Paul de Kock.

— Comment trouvez-vous Caux dans cette affaire ?

— Je trouve Caux en.

ZÈDE.

CHEZ LE VOISIN

PARIS — On a beau dire : « C'est une réclame ! » Mais encore la réclame a ses limites qui n'ont encore été franchies que par les Barnum.

A quel propos cette belle colère ? — A propos de et entrefilet coupé dans un journal grave, le *Temps*, sous la rubrique librairie.

« M. Jean Richépin, dont tout le monde a lu la *hanson des gueux*, vient de se placer au premier rang des poètes contemporains par la publication d'un nouveau volume ayant pour titre... »

Pauvre Richépin ! Il a du talent en effet, et même beaucoup. Est-ce une raison pour l'assommer avec des pavés d'ours de ce caillou ? Richépin érigé au premier rang des poètes contemporains, le jour même où le maître fait paraître la suite de la *Légende des Siècles* ! Victor Hugo date donc l'avant le déluge !

Malgré le mot de la Rochefoucauld : « Quelqueien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau, » je veux croire que le poète de la *hanson des Gueux* n'a pas connu cette réclame honeste. Alors, qu'il se méfie de ses amis, et surtout de son éditeur, si prompt à le placer au premier rang, se souvenant du précepte.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

OUTRE-TOMBE. — La cendre de l'illustre Charnier, dit Bergamotte, est elle déjà tellement recouverte qu'on n'y puisse fouiller une anecdote ? Tel est pas l'avis de Bachaumont, du *Sport*. Cet écrivain « comme il faut » conte donc l'histoire que nous ne faisons que résumer.

Changarnier étant sous-lieutenant « accablé de dosogne », fit une noce avec deux autres officiers et ses amis. L'un deux, en état d'ivresse, lui donna un soufflet. Qui fait le futur Bergamotte ? Au lieu de dire : je m'appelle modestement Changarnier, l's'en va au café voisin où les étudiants de l'endroit se livraient tranquillement au plus classique des dominos et soufflaient le premier qui lui tombe sous la main, c'est le cas de le dire. Echange de témoins, quel l'étudiant est grièvement blessé. Cela fait, le sous-lieutenant Changarnier, avec le calme d'une conscience pure, revint trouver son ami, alors dérisoire, et lui dit simplement (ici il faut citer) : « Voilà, comme tu es ennuyeux ! Tu m'as obligé à donner un coup d'épée à un malheureux qui ne n'avait en fait. C'est absolument ridicule... »

Et le pince sans-rire qui signe Bachaumont joue : n'est-ce pas que c'est bien français et que cela sent son gentilhomme d'une lieue ? La fesse donnée au camarade du Dauphin quand celui-ci avait fait quelque faute, était-ce aussi français, et cela sentait-il son gentilhomme ?

SAINT-BRIEUC. — Le sous-préfet bonapartiste de Lannion a été révoqué, c'est une des rares victoires du dernier mouvement préfectoral. Naturellement ce monsieur exhale sa mauvaise humeur dans une lettre adressée à son chef de file. Il annonce qu'il se retirera la tête haute, emportant dans sa retaite l'estime des honnêtes gens ; c'est le cliché, sur l'air connu. La variante apportée par le sous-préfet révoqué de Lannion, consiste en la menace d'un sort pareil adressée à ses supérieurs.

— Ah ! Vous me révoquez ! Eh bien ! Vous aussi, on vous révoquera.

Traduction libre :

— Vous êtes un ci... .

— Vous êtes un autre.

Décidément les sous-préfets bonapartistes ne sont pas forts.

VANNES. — L'autre jour, c'était l'évêque d'Annecy ; aujourd'hui celui de Vannes. Nos seigneurs prennent goût à l'interdiction des journaux républicains. De par Monseigneur de Vannes, défense à tout fidèle de son diocèse de se permettre la lecture du journal *l'Avenir*.

Quel crime a donc commis le misérable ainsi traîné à la roche Tarpeienne, voué aux gémonies cléricales ? Il n'a pas même conseillé à ses lecteurs de lire le mandement de l'évêque de Vannes, et cependant quelle vengeance !

L'ÉLECTION DE CAVAILLON

Le plongeon de M. du Demaine a été pour ses amis une surprise inattendue qui a dû doubler l'amertume de la défaite...

On se croyait sûr du succès, on entonnait d'avance des chants de victoire, on embouchait la trompette triomphale, et les Cavaillonnais bien pensants mouchaient déjà leurs lampions pour l'illumination du lendemain...

Lorsque crac, sinistre nouvelle, le candidat républicain l'emporte avec six cents voix de majorité, — du Demaine mord la poussière et Saint-Martin que l'on enterrait si joyeusement la veille apparaît comme le spectre de Banquo.

Le coup a été dur, à en juger par les lamentations des feuilles cléricales qui, en présence d'une semblable catastrophe ne savent que lever les bras au ciel, invoquer le Très-Haut, et nous prédire les abominations de tout genre que doit faire naître l'élection de M. Saint-Martin.

C'est le triomphe du radicalisme, c'est la débâcle de l'opportunisme ; la République conservatrice a vécu, nous marchons à grands pas vers la Commune, etc., etc. » Nous connaissons toutes ces clabauderies qui ont le tort de se répéter trop souvent et ne signifient pas autre chose que ceci : « Mon Dieu, qu'il est donc triste de n'avoir pas le comte du Demaine pour député ! »

Si l'on veut bien considérer les choses froidement, en effet, l'élection de Vaucluse démontre tout honnêtement qu'à Cavaillon comme ailleurs, les électeurs préfèrent la République à la monarchie.

Il n'y a là rien d'effrayant ni d'incendiaire, et il est inutile de se mettre en frais de vociférations pour une vérité aussi simple.

M. Saint-Martin est un intransigeant, dit-on, c'est l'élève de Naquet, c'est l'ennemi de Gambetta, c'est un radical endurci, partisan de la Commune et abonné des *Droits de l'Homme*.

Il est possible que M. Saint-Martin soit un peu tout cela, quoiqu'au fond nous le tenons pour moins diable qu'il n'est noir, — mais remarquez que ce Saint Martin là n'a été élu en résumé que par quatre milles et quelques voix ; les cinq mille électeurs qui sont venus faire l'appoint de sa majorité étaient des partisans de la candidature de M. Eugène Raspail. Ils se sont ralliés à M. Saint-Martin, par esprit de sagesse et de discipline ; ils ont vu en M. Saint-Martin, non pas l'intransigeant, non pas l'ami de Naquet, non pas l'ennemi de Gambetta, mais simplement le candidat républicain,

le porte-drapeau de la République opposé au porte-drapeau de la monarchie. Cela est si vrai que tous les journaux qui soutenaient avant la candidature Raspail ont été les premiers à approuver son désistement et à engager les électeurs à voter pour Saint-Martin qui demeurait seul en présence du comte du Demaine.

Certes, il a pu en coûter à quelques-uns de donner leurs voix à un homme dont ils ne partageaient pas toutes les idées et toutes les théories, mais guidés par un intérêt supérieur, ils n'ont pas hésité à sacrifier des points de détail pour assurer le triomphe du principe sur lequel tous étaient d'accord : — à savoir la nécessité d'affirmer la République, la nécessité d'infiger une défaite éclatante au candidat monarchiste, dans un pays gangrené par l'ordre moral et par l'administration de Scipion Doncieux.

Aujourd'hui, le résultat est complet et la déroute du parti réactionnaire ne laisse rien à désirer. — Une fois de plus la coalition monarchique est terrassée dans l'un des arrondissements où elle se croyait maîtresse du terrain. — Il ne faut donc pas s'étonner des cris de douleur que poussent les vaincus, non plus que des prédictions sinistres par lesquelles ils cherchent à se venger de leur déconvenue.

Au lendemain des élections de février, les feuilles de l'ordre moral annonçaient la Commune à courte échéance.

La commune n'est pas venue ni rien qui lui ressemble.

Au lendemain de l'élection de Cavaillon, les mêmes journaux nous prédisent des catastrophes non moins lamentables.

Les catastrophes ne viendront pas plus que la Commune, et toute cette fantasmagorie tragique passe maintenant à l'état de contes de nourrices.

En somme, tout ce qu'il y a de changé en France, c'est que l'Assemblée comptera désormais un républicain de plus et un monarchiste de moins ; *id est* : double bénéfice.

P. S. — Il ne faudrait pas oublier de remercier les journaux réactionnaires qui ont tant contribué au succès du candidat républicain.

Ainsi on a pu lire dans le *Pays* :

« Pour nous, M. du Demaine est le canidat des honnêtes gens contre les bandits. »

Nous nous étonnerions fort si cette amabilité n'avait pas valu à M. Saint-Martin les voix hésitantes de quelques centaines de bandits indignes de la société des honnêtes gens de l'Empire.

LE SALON LYONNAIS

Vander Ouderaa

Sabine de Bavière demandant asile aux magistrats d'Anvers.

C'est là une des œuvres maîtresses de l'Exposition. Le sujet nous intéresse médiocrement, à vrai dire, et Sabine de Bavière est un peu loin de nous pour que nous compatissons à ses malheurs, mais cela n'empêche pas d'admirer la savante composition du tableau, la correction du dessin, et l'expression juste des physionomies. Sabine de Bavière, notamment respire la distinction et la noblesse, et on lit sur son visage le sentiment de douleur contenue que devait éprouver la plus riche héritière de l'Europe en sollicitant l'aumône d'un logement et d'un abri.

Comme peinture, le tableau, de Vander Ouderaa révèle une science véritable et une touche magistrale. Il y a des études de tons noirs d'une justesse irréprochable, et le peintre est arrivé à ce résultat malaisé, de mettre en scène des personnages tous vêtus de couleurs sombres, sans engendrer l'obscurité, ni donner à son œuvre des allures de catafalque. Critiquerons-nous maintenant l'aspect monotone qui résulte d'un alignement trop scrupuleux et trop précis ? Il est évident que tous ces gens-là sont un peu tirés au cordeau, mais la faute en est moins au peintre lui-même qu'au caractère de l'école flamande dont Vander Ouderaa est l'un des représentants autorisés.

Frappa

M. Frappa s'est fait une spécialité des capucins. L'an passé, il donnait au salon de Paris des capucins jouant à la main chaude ; cette année il nous envoie des capucins se livrant à une lutte à main plate sur la pelouse du couvent. Le frère cuisinier et le frère portier sans doute, se tiennent enlacés à bras le corps, pendant que les autres frères suivent avec intérêt les péripéties du combat. Disons tout de suite que le sujet est vulgaire, presque trivial.

Est-il compensé par le mérite de la peinture ? Nous ne trouvons pas. Il y a bien des fautes de dessin et de perspective dans cette grande toile. Tout le monde peut remarquer la taille énorme du capucin enlevé de terre, qui semble s'allonger comme du caoutchouc. Et puis pour quelques physionomies assez bien étudiées, de ces pères capucins, combien d'autres insignifiantes et nulles !

M. Frappa a été un peu grisé sans doute par le succès de son premier tableau, mais si tous les capucins se suivent ils ne se ressemblent pas, et l'artiste fera bien, croisons-nous, de n'aborder ces grandes compositions que lorsqu'il sera plus sûr de son crayon et plus maître de sa palette.

D'Avril

Le catéchisme. — Une jolie composition dans le genre lâché auquel nous a habitués le peintre Grenoblois. Le tableau est bien éclairé, la tête du prêtre donnant la leçon se détache en pleine lumière, pendant que l'on voit grouiller dans le fond toute une bande de gamins dont les poses variées sont parfaites de vérité et d'allure.

Maintenant M. D'Avril ne pourra-t-il pas serrer le dessin de plus près ? Il nous répondra que non, sans doute, que c'est sa manière, son genre, et peut-être aussi son succès.

Cependant nous estimons que doué comme il l'est, l'artiste ne perdra rien à nous donner des tableaux qui fussent un peu moins des ébauches.

Rivoire

Les gouaches de M. Rivoire sont inimitables. Impossible de donner aux fleurs, aux fleurs des champs surtout plus de délicatesse et de fraîcheur. On reste sous le charme devant ces compositions gracieuses qui vous apportent une impression si vraie et si pénétrante de la nature.

Comme peintre, M. Rivoire est moins heureux ; ses tableaux, qui ne sont plus des gouaches, ne sont pas encore de la peinture ; ils manquent de solidité, de nerf, et l'on sent que la main de l'artiste n'est plus aussi sûre d'elle-même.

M. Rivoire aura à faire un petit effort de ce côté, et doué comme il l'est, il lui faudra peu de chose pour y arriver.

Marc Bruyas

Un thé au Japon. — Composition assez heureuse de couleur et de ton, mais qui peche par un peu de sécheresse. Nous voudrions voir les fleurs moins pâques. M. Marc Bruyas procède trop de Perrachon, selon nous, et pas assez du Perrachon. *In medio stat virtus.* C'est entre ces deux maîtres qu'il faut savoir se placer.

Roman

M. Roman cherche sa voie. On trouve évidemment chez ce peintre un sentiment artistique réel, un désir très-vif de faire vrai, de prendre pour ainsi dire la nature sur le fait, mais il n'a encore pour cela ni la sûreté ni l'autorité nécessaires.

Son coup de soleil entre deux murs, vous tire l'œil sans vous donner l'impression du soleil, son paysage de la Nièvre, assez vrai d'aspect, manque de solidité, les maisons ne sont pas assises correctement sur le terrain, et l'ensemble paraît danser sous le regard. Ceci ne veut pas dire que M. Roman soit sans mérite. Nous le répétons : il travaille et cherche, espérons qu'il trouvera.

THÉÂTRE

GRAND-THÉÂTRE. — Les représentations de *Mignon*, l'un des opéras favoris de notre public, qu'on n'avait pas repris depuis longtemps, ont attiré de nombreux spectateurs au Grand-Théâtre, malgré la présence, dans le rôle principal, de Mme Marie Reze, premier sujet de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, disent les affiches, mais en réalité ex-sujet de ces deux scènes.

MM. Halanier et Carvalho seraient effectivement fort à plaindre si, pour illuminer leurs firmans déjà passablement ternes, ils en étaient réduits à des étoiles aussi peu brillantes que Mme Marie Roze. Par malheur, il suffit le plus souvent qu'un chanteur ou une chanteuse aient par protection ou autrement, figuré de temps à autre dans un ouvrage sur un des théâtres importants de Paris, pour qu'ils se croient le droit d'éblouir la province avec le titre de premier sujet de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique. Et il n'en faut pas davantage quelquefois pour que le chanteur ou la chanteuse soient *gobés* par les provinciaux. Puissance de la réclame !

Donc Mme Marie Roze nous apparut deux soirées de cette semaine sous les traits de *Mignon*. Pour être juste, nous dirons qu'elle a joué le rôle avec une certaine intelligence et avec tout le talent dont elle est susceptible, sans faire oublier cependant les Mignons qui l'ont précédée ici : — Mme Chauveau et Mme Dumestre, et sans qu'on puisse, bien entendu, la comparer en aucune façon avec la créatrice du personnage, l'inimitable Mme Galli-Marié. Cette interprétation de *Mignon* est d'autant plus difficile pour Mme Marie Roze, que, au point de vue physique, l'opulence de ses formes nous rappelle très-vaguement l'héroïne de Goethe et d'Ambroise Thomas.

Abstenons-nous prudemment de juger le chant et l'organe de l'artiste parisienne, afin de n'enlever aucune illusion aux amateurs pétits d'indulgence qui ont applaudi l'un et l'autre. Mais bornons-nous à dire

A LA
VILLE DE LYON
Aujourd'hui
DIMANCHE 4 MARS
GRANDE
EXPOSITION
DE
TOILES
BLANC, RIDEAUX
TROUSSEAU ET LAYETTES

Mise en vente :
LUNDI, 5 MARS

RHUME DE CERVEAU
Sa guérison immédiate par la
NASALINE GLAIZE
Elle enlève de suite l'inflammation rend la respiration libre et prévient le rhume de poitrine.

SE VEND
dans toutes les
Pharmacies

COMPAGNIE ANONYME
DU
TOUAGE DU NORD
Capital : 1,000,000 de Francs
Statuts aux minutes de M^e LEVILLAIN, notaire à Paris.
ÉMISSION
De 7,500 OBLIGATIONS remboursables à 250 fr., en 49 ans, à partir du 1^{er} janvier 1878.
La concession du service du TOUAGE DU NORD a été accordée par un décret du président de la République, en date du 12 avril 1875.
VERSEMENTS :
En souscrivant. 50 fr.
À la répartition. 50 —
Au 15 avril. 50 —
Au 1^{er} juin. 50 —
200 fr.
On peut souscrire sans frais chez tous Banquiers et Changeurs ou par lettres adressées :
A Paris : au siège social, 41 bis, rue de Châteaudun. — au Crédit minier, 5, rue de Châteaudun.
A Lyon : à la Banque lyonnaise, 37, rue de Lyon.
A Lille : au Comptoir de change du Nord, 6, rue Nationale.
A Saint-Etienne : chez M. Grisard (Louis), 6, rue du Chambon.
A Chauny : chez M. Journel, banquier et maire de A La Fère de Chauny.

Grand arrivage
D'
HUITRES
Aux Escargots de Bourgogne
Maison FÉLIX
39, Rue Grenette, 39, — LYON
75 c. la Douzaine

AVANTAGES NOUVEAUX
TARIF RÉDUIT
des
MACHINES à COUDRE
“Singer”
de la Cie
Les Meilleures & les Moins chères pour Familles & Ateliers
GARANTIES SUR FACTURE
AU COMPTANT | A CRÉDIT
100 FR | 115 FR
MACHINE DITE DE FAMILLE
(Pour Familles, Lingères, Couturières, &c.)
Fonctionnant à la main, avec moteur . . . 115 fr.
à Pédale 150 »
MACHINE DITE INTERMÉDIAIRE
à Pédale, pour Tailleurs, Cordonniers, etc. 190 »
Payables à 3 FR par Semaine
Remise au Comptant 10 pour cent
Apprentissage gratuit

1876 PHILADELPHIE || PHILADELPHIA
2 Premières Médailles 2 Prix Médals
N. B. — Demander le TARIF RÉDUIT de tous les Modèles

MAISON D'ACCOUCHEMENT
(soins) M^e DUPORT (discretions)
Tient des Pensionnaires
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

AVIS MÉDICAL

M. MARIE jeune, de la maison Marie frères, inventeur du BANDAGE ELECTRO-MÉDICAL pour la guérison radicale des hernies et descentes, et la contention des plus difficiles et volumineuses, a l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies qu'il fera lui-même l'application de ses appareils à Lyon, les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mars, de 10 h. du matin à 5 h. du soir, hôtel Bayard, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47. Les 6, 7 et 8, jusqu'à 9 h. du soir.

Ensuite à VIENNE, les 9 et 10, hôtel Vivet; SAINT-ETIENNE, les 11, 12, 13, 14 et 15, hôtel d'Europe; à ROANNE, les 16 et 17, hôtel du Commerce; à VILLEFRANCHE, le 18, hôtel d'Europe.

M. MARIE reviendra visiter Lyon, les 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15; Vienne, les 16 et 17; St-Etienne, les 18, 19, 20, 21 et 22; Roanne, les 23 et 24; Tarare, le 25; Villefranche, le 26.

Désirant soulager tout le monde, riches et pauvres, M. MARIE fera de grandes concessions aux ouvriers.

M^e CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. À la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à grande succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. M^e CHRÉTIEN compte vingt années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.

Analyse des urines.
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
de midi à quatre heures

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus
de l'entresol, — Lyon

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

Des journaux de Lyon ci-après désignés sont reçus exclusivement à l'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER,
14, rue Confort, Lyon

COURRIER DE LYON

COURRIER DU COMMERCE — CULTIVATEUR
MONITEUR DES SOIES

Sont reçues aux mêmes bureaux Annonces pour tous les journaux de Lyon, Paris, Province et Etranger

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Soeurs
Rue Centrale, 43 et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, LYON
Fondée en 1842

Cette maison, dont la réputation est depuis longtemps établie de vendre tous ses articles en qualité supérieure et le meilleur marché, ajoute à sa vente, — à partir du 1^{er} MARS, — une garantie nouvelle pour l'acheteur, c'est-à-dire de

VENDRE A PRIX FIXE

Par ce système de vente, adopté par les premières maisons de notre ville, l'acheteur est certain de ne payer que le prix exact de la valeur de la marchandise.

Prix fixe invariable marqué en chiffres connus.

CRÉDIT A TOUT LE MONDE

Montres, Chaines, Bijouterie, Pendules

UN TIERS moins cher que partout

DUPONT & C^{ie}
PARIS, 18, boulevard Voltaire, PARIS

CORSETS PLASTIQUES

ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ, — APPLICATION FACILE

Dépôt exclusif de la TOURNURE, haute nouveauté, grossissant à volonté, spéciale pour les Robes à la mode.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 25, au 1^{er}. — LYON

Névralgies

MIGRAINES, MAUX DE TÊTE guéris radicalement et en peu de temps par la Poudre anti-névralgique de G. LANGLADE, r. Thomassin, 8 — Sirop et Tisane pectorale aromatiques, efficaces contre les maladies de poitrine.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 25, rue de Lille, Paris

Les Modes parisiennes sont le plus richement illustré de journaux de mode, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Parts et Départements

PREMIÈRE ÉDITION

COMPRENANT

- 1 Chaque semaine, un Numéro de huit pages illustré de nombreuses gravures;
- 2 Chaque mois, une double planche de Patron, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées sur les gravures.

Un an, 14 f. — 6 mois, 7 f.

3 mois, 3 f. 50

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre franche ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un timbre-poste et adressées à M. le directeur des Modes parisiennes, 18, rue de Lille, Paris.

DEUXIÈME ÉDITION

COMPRENANT

- 1 Chaque semaine, un Numéro de huit pages, comme la première édition;
- 2 Chaque mois, la double planche de Patron;
- 3 Chaque semaine, magnifique gravure sur acier, colorisée et imprimée sur papier de soie.

Un an, 25 f. — 6 mois, 13 f. 50

3 mois, 7 f.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre franche ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un timbre-poste et adressées à M. le directeur des Modes parisiennes, 18, rue de Lille, Paris.

PLUS DE CALVITIE PRÉCOCE

Renouvellement des cheveux épousés, par la coupe des cheveux microscopiques et le lavage de la tête au Panama. — Moyen approuvé par plusieurs célèbres médecins. Succès garanti. (Consultation à R. ROCHON, 2 fois breveté, 4 fois médaillé, rue GRENETTE, 84, LYON)

PLUS DE DOULEURS Le TOPIQUE BERTRAND

guérit radicalement les Rhumes de poitrine, les Fluxions de poitrine, Points de côté, Douleurs névralgiques, Rhumatismes, Fraîcheurs; les malades provenant d'une accrétion du sang: le Goître, les Glandes engorgées, les Tumeurs, etc., etc., pour ces derniers cas faire usage de l'Extrait de peuplier-sudorifère-sucre-todé, de BERTRAND ainsi.

Prix des Topiques suivant grandeur, de 0,50 à 3 fr. chez tous les pharmaciens. — A Lyon, chez l'entrepreneur, n^o 1, Bellecour, 24. (Franco par la poste contre timbres et mandats.)

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS : Lyon, 1872; Marseille, 1873; Paris 1875. — Diplôme de mérite, Vienne 1873, Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874, et HORS CONCOURS, Exposition de Bruxelles, 1876.

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

53 ANS DE SUCCÈS. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Excellent aussi pour la toilette.

Fabrique à LYON, 9, cours d'Horbourg. DÉPÔT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et d'épicerie fines. — Se méfier des imitations.

PLUS DE RHUME DE CERVEAU
Guérison en 24 heures par la POUDRE REALON

— 6 fr. 75 c. — Dans les pharmacies.

A CINQ CENTIMES !!!
L'INJECTION MEINY, LA MEILLEURE CONNUE

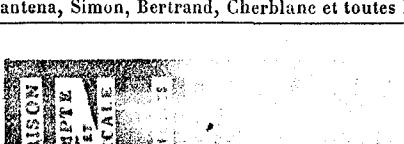
Ne revient qu'à 5 cent. (40 cent. le litre). Elle est infaillible pour se guérir en q. q. heures des écoulements récents; en peu de jours, s'ils sont invétérés, et pour s'en préserver toute la vie. La formule, livrée à tout acquéreur explique son bon marché. M. MEINY à Vienne, (Isère), envoie renseignements et preuves gratis, sous pli cacheté.

Mercure, Capsules au Copahu, Injections, Tisanes.

PLUS RIEN DETOUT CELA

L'expérience a prouvé par des milliers de guérisons, que les pilules de Victor TREILLE suffisent pour guérir radicalement et en peu de jours les écoulements de toute nature. — 5 fr. — Par poste, 5 fr. 20.

Dépositaires: V. TREILLE, pharmacien, au Coteau (Loire). — Lyon, pharm. Santena, Simon, Bertrand, Cherblanc et toutes les pharmaciens.



Se trouve dans
les bonnes
Pharmacies.

Bien exiger le
véritable nom
et la
signature

LE GUIDE DE L'ÉTRANGER

A LYON

Vente à l'Agence de Publicité,
14, rue Confort, Lyon
et chez tous les Libraires

ABONNEMENTS

sans frais
A TOUS LES JOURNAUX FRANÇAIS
ET ETRANGERS

14, rue Confort, à l'entresol
LYON

VOIES URINAIRES pour
remède du docteur CH. Lachaud. — Ma-
ladies communiques, aigües et chro-
niques, guérison radicale. Cabinet mid-
24 h., — 1^{er} Petit-Chasse, 2, au 2^{me}.

